

1983-1990

Evolution du réseau de la bibliothèque départementale de prêt de la Gironde

par Monique Simonneau, Conservateur en chef

Il était une fois... "entre l'espace et l'océan", un beau département, le plus grand de France : la Gironde. Dans ce département : 525 communes dites rurales, des toutes petites de 60 habitants et des grosses de 10000 ; entre les deux, beaucoup de moyennes, semi-urbanisées. Pour cultiver ce grand champ et ses 535000 âmes, imaginez une vieille BCP (elle est née en 1946), courageuse, généreuse et vaillante, mais pauvre, si pauvre !

De temps en temps, la vieille BCP 33 comparait ses ressources à celles de ses consoeurs. Voir par exemple le résultat de cette comparaison après la parution des statistiques 1985 de la DLL :

La pauvre BCP, vous en conviendrez, avait de quoi se désoler (elle se désolait d'ailleurs un peu !). Et quand vint la décentralisation, elle se trouva fort

STATISTIQUES 1985

MOYENS	BPC 33	MOYENNE NATIONALE
- Personnel - indice pour 100 000 hab	1,87	4,84
- Bibliobus - indice pour 100 000 hab	0,5	1,2
- Collections - indice pour 1000 hab	183	519

dépourvue mais fort déterminée à renverser la situation. Aujourd'hui, la BCP est devenue BDP. Elle a accompli

un beau parcours ; en tout cas elle est moins pauvre, jugez-en par le tableau ci-dessous.

EVOLUTION 1983-1990

MOYENS	1983	1990
Locaux	330 m ² de locaux provisoires depuis 38 ans	1459 m ² de locaux agréables et fonctionnels
Véhicules	2 bibliobus - 1 voiture de liaison	3 bibliobus - 2 voitures de liaison
Collection	Environ 100 000 volumes	Environ 170 000 volumes
Personnel	7 agents d'Etat - 1 agent d'association	7 agents d'Etat 7 agents départementaux + 3 postes à pourvoir en 1990

Si vous demandez à la BCP, (devenue BDP de la GIRONDE et moins pauvre qu'elle n'était) ce qu'elle fait de ses moyens nouveaux, elle vous répondra que comme toutes les BCP, BDP et autres Médiathèques de Prêt, elle irrigue un réseau de "dépôts" qu'elle appelle "points de lecture".

Elle vous dira qu'autrefois, ce réseau comprenait plus de 600 "points de lecture", 576 en 1983, 510 en 1985, 403 en 1988, 400 en 1990. Elle ajoutera très vite qu'elle est contente de ces résultats, que cette évolution est synonyme de progrès et qu'elle est le fruit d'une politique délibérée qu'elle conduit avec détermination et persévérance. Avec une pointe de fierté, elle vous confiera qu'elle s'est risquée hors des sentiers battus mais rassurez-vous, elle n'était pas seule et son projet était

fondé sur les conclusions d'un rapport dit "Rapport CAID" du nom de son auteur. "L'étude...doit fournir des données d'analyse du terrain et constituer une base de données pour la réflexion et surtout pour l'action..." (extrait du rapport).

Cette étude a été demandée en 1983 par le Conseil général au CEPSCO (Centre d'Etude de Psychologie Sociale - Université de Bordeaux II) et confiée à Monsieur Michel Caid.

Ce rapport très riche (qui sera réactualisé en 1990) est à la fois :

- un constat de l'extrême faiblesse des moyens de la BCP,
- un constat accablant de la situation de la lecture publique en Gironde,
- une analyse socio-démographique du département,
- un inventaire par canton (ils sont 63)

des ressources dynamiques repérées comme possibles "leviers" d'action pour le développement de la lecture publique,

- le fondement du projet des "Relais de Prêt" de la BDP.

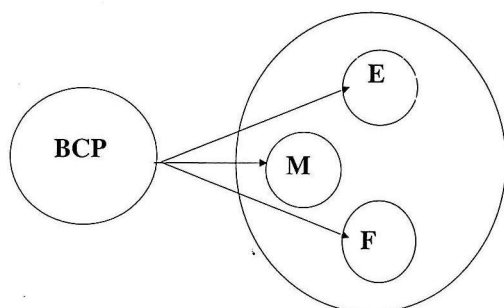
1. LA RESTRUCTURATION DU RESEAU

Annoncée dès mars 1984 et amorcée aussitôt, la mise en oeuvre de cette action a fait l'objet d'un programme qui tint lieu de plan départemental de lecture publique.

Définis par un groupe de travail réunissant les représentants de la BCP, de la DRAC, du Conseil général, les principes de bases sont les suivants :

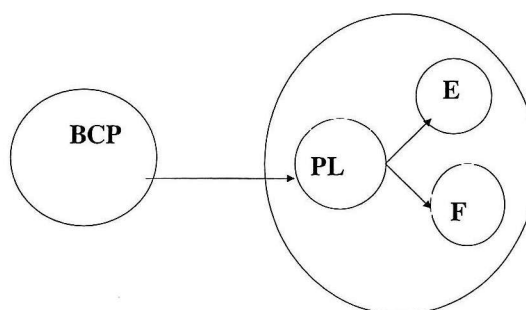
1/ Nécessité de renforcer la BCP, identifiée comme pièce maîtresse du dispo-

SCHEMA pour comprendre le fonctionnement des "Relais de Prêt".



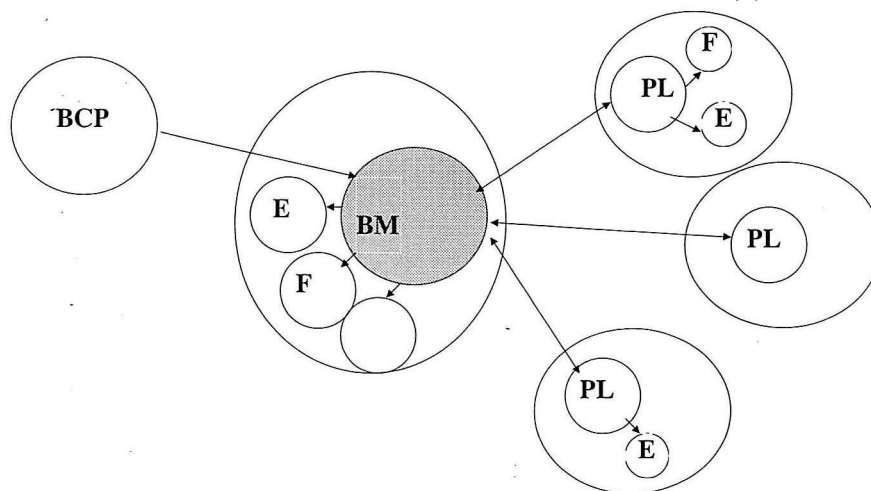
Situation de départ :

- dans une commune la BCP dessert 1 à 3 dépôts. Par ex. : Ecole Mairie Foyer



Le "Point de lecture" (PL) :

- la BCP met en place un seul "Point de Lecture" : à charge pour lui d'approvisionner d'autres points.



Le Relais de prêt :

- la BCP implante un Relais de prêt au sein d'une BM. Depuis le Relais de prêt, la BCP dessert les "Points de Lecture" des communes avoisinantes. La BM accueille les lecteurs individuels de la commune, éventuellement ceux des communes avoisinantes et approvisionne d'autres points sur la commune (école, foyer, ...).

La BM + le Relais de Prêt = Bibliothèque - Relais de Prêt.

sitif, maître d'oeuvre du réseau à construire et "moteur" de son développement. Il fallait mettre la BCP à niveau : l'Etat et le Conseil général s'y sont employés. L'augmentation de l'équipe qui a doublé en 4 ans et la construction du bâtiment qui abrite le service depuis 1988 sont certainement les facteurs déterminants des progrès effectués.

2/ Nécessité de resserrer le champ d'action de la BCP en privilégiant les municipalités à la fois comme partenaires de son action et bénéficiaires de ses services. L'objectif de relier à la BCP un seul "point lecture" par commune est en passe d'être réalisé puisque le réseau comprend 400 "points de lecture" répartis dans 380 communes.

3/ Nécessité de "revitaliser" les anciens dépôts de la BCP (dont 80% étaient moribonds) de façon à ce que l'accès à la lecture soit une réalité en milieu rural. Le partenariat avec les municipalités et l'action très incitative conduite pour encourager la création de bibliothèques ont donné des résultats très positifs : sur 400 points de lecture, 120 sont des bibliothèques municipales ou associatives (fonctionnant dans un espace réservé à l'activité bibliothèque, aménagé à cet effet avec un budget et une offre de lecture adaptée aux besoins, des permanences fréquentes et régulières...).

4/ Nécessité de réorganiser le service de prêt de livres pour faciliter et amé-

Evolution du réseau de la BDP de la Gironde			
Quelques résultats statistiques			
* Répartition des "points de lecture" par mode de desserte			
- sont desservis par bibliobus : 180			
- s'approvisionnement à la Centrale : 120			
- sont branchés sur les Relais de Prêt : 100.			
* Répartition des prêts par mode de desserte			
	1983	1985	1989
- par bibliobus	100 %	63 %	32 %
- à la Centrale	—	37 %	39 %
- dans les Relais	—	—	29 %
* Répartition des lieux de dépôts			
	1983	1985	1989
- Dépôts en bibliothèques	7 %	14 %	33 %
- Dépôts en mairies	38 %	40 %	45 %
- Dépôts en écoles	51 %	42 %	22 %
- Divers	4 %	4 %	—

liorer la desserte du département en conciliant économie de moyens et efficacité maximum. Ce principe a conduit la BCP à proposer deux formules venues concurrencer le service traditionnel par bibliobus :

- depuis 1984 : le renouvellement des "dépôts" à la Centrale,
- depuis 1987 : le renouvellement dans les "Relais de Prêt".

2. L'ORGANISATION DE LA DESSERTE

En 1984, la BCP s'est donnée pour objectif de rationaliser la desserte du département en la fondant sur un réseau solide et cohérent de "points de lecture". En 1990 son projet est en bonne voie de réalisation. La BCP est "tête de pont" d'un réseau de 400 "points de lecture". A l'instar des autres BCP, elle a diversifié et développé ses services auxquels ses correspondants ont accès :

- par le service bibliobus
- en s'adressant à la Centrale
- en s'adressant aux Relais de Prêt.

1/ Le service par bibliobus.

Il demeure le mode de desserte incontesté pour la majorité des communes. Le système fonctionne comme dans toutes les BCP à la seule différence (d'importance !) que les dépôts de livres sont contrôlés et renouvelés une fois par an. Dans la plupart des cas, les "points de lecture" concernés présentent la physionomie des traditionnels "dépôts du bibliobus" : 50 à 200/250 li-

vres dans une armoire du secrétariat de Mairie ou l'étagère du "coin lecture" de la classe unique de campagne. Un bon quart des anciens dépôts du bibliobus n'ont pas évolué et leur accès reste confidentiel.

2/ L'accueil à la Centrale

Cette formule a la faveur des responsables de bibliothèques. Celles-ci disposent d'un fonds de départ de 400 à 2000 livres fournis par bibliobus à la création de la bibliothèque. Les responsables en assurent le renouvellement en se déplaçant à la Centrale à leur convenance, sur rendez-vous, et en procédant par échanges partiels (2 à 3 fois par an représentent une bonne moyenne). A peu près tous les deux ans, un contrôle est fait sur place et le renouvellement total du dépôt est effectué par bibliobus.

3/ Les Relais de Prêt

Cinq fonctionnent depuis 1987 : un sixième est en préparation. Ils sont couplés avec les bibliothèques municipales des 5 communes d'accueil ; le personnel de la BDP y assure deux permanences par mois. L'importance des collections régulièrement enrichies par la Centrale, est équivalente à celle d'un bibliobus (environ 4000 livres). Chaque Relais de Prêt concerne les communes d'un secteur géographique déterminé (selon les Relais : de 10 à 30 communes).

Quelles que soient la nature et l'importance des "dépôts", les responsables sont invités à se déplacer au Relais pour procéder aux échanges. La proximité du Relais de Prêt favorise la rotation des livres : les responsables ont tendance à réduire l'importance des dépôts et à procéder à des échanges ra-

pides et nombreux (certains se déplacent à chaque permanence !).

La BDP peut-elle se féliciter des résultats de son action ? Probablement si elle évalue le chemin parcouru depuis une situation de départ jugée très critique en 1982-1983 ; probablement aussi, si elle mesure le degré de satisfaction de ses utilisateurs. En effet, grâce à l'organisation originale de ses services, la BDP a gagné une réputation d'efficacité sur laquelle elle a fondé son crédit auprès des municipalités.

La BDP de la GIRONDE s'est certes donné les moyens d'agir pour un réel développement de la lecture mais elle a fortement conscience d'être sur une ligne de départ. Elle attend que le prochain rapport CAID trace un nouveau programme d'action pour les années à venir.